**N°253** du mardi 13 février 2024 - lagazette-sqy.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

# La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

**YVELINES**

## LE PRÉFET JEAN-JACQUES BROT QUITTERA SES FONCTIONS EN MARS

Actu page 7

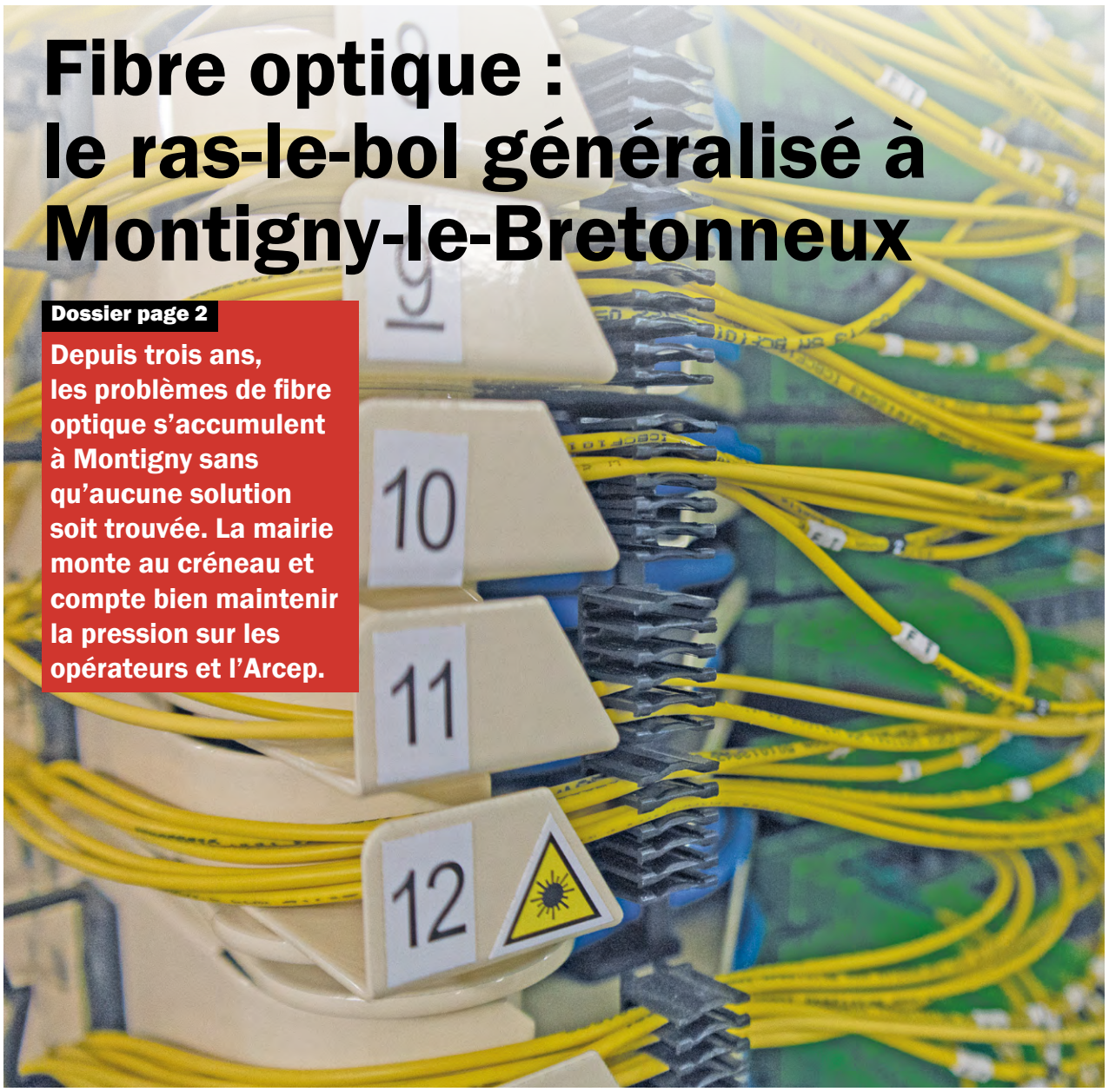

# Fibre optique : le ras-le-bol généralisé à Montigny-le-Bretonneux

Dossier page 2

**Depuis trois ans, les problèmes de fibre optique s'accumulent à Montigny sans qu'aucune solution soit trouvée. La mairie monte au créneau et compte bien maintenir la pression sur les opérateurs et l'Arcep.**

Actu page 4

**MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**

## Le collège de la Couldre en grève contre les baisses de dotations horaires

**VILLEPREUX**
Deux nouveaux conseillers municipaux et quelques changements **Page 6**

**MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**
Une végétalisation en cours avenue Nicolas About **Page 8**

**PLAISIR**
Un nouveau pôle ophtalmologique à l'Aqueduc **Page 8**

**FAITS DIVERS**
Uu jeune homme déjà connu de la justice récidive **Page 10**

**RUGBY**
Plaisir étrille la lanterne rouge mais ne rassure pas totalement **Page 12**

**CULTURE**
Des animaux reproduits à taille réelle dans la galerie d'Auchan Plaisir **Page 14**

**GUYANCOURT**

## SDRIF-E : LA CLAUSE « ANTI-GHETTO » DE LA RÉGION RÉVOLTE LE MAIRE

Actu page 5

Actu page 4

**SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**

## La mise au point du président démissionnaire de l'Île de loisirs

Actu page 7

**MAUREPAS**

## Castalia cristallise des désaccords entre le collectif Piscine pour tous et la municipalité

En 2024, profitez d'une

# visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

**Contact : pub@lagazette-sqy.fr**

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

# Fibre optique : le ras-le-bol généralisé à Montigny

**Depuis trois ans, les problèmes de fibre optique s'accumulent à Montigny sans qu'aucune solution soit trouvée. La mairie monte au créneau et compte bien maintenir la pression sur les opérateurs et l'Arcep.**

▶ LA RÉDACTION

Rien ne va plus pour la fibre à Montigny-le-Bretonneux. Déconnexions régulières, pannes à répétition, coupures, débranchements d'abonnés intempestifs, armoires saccagées et « *un service client aux abonnés absents* », face à la détresse des habitants, « *la Ville relaie l'appel au secours des administrés* », a expliqué Lorrain Merckaert (DVD), le maire de Montigny-le-Bretonneux, lors de la conférence de presse organisée sur le sujet le 6 février.

LA GAZETTE DE SQY

**Le maire, Lorrain Merckaert, tenait le 6 février une conférence de presse pour relayer « *l'appel au secours des administrés* » et maintenir la pression sur les opérateurs et l'Arcep.**

Et ce n'est pas la première fois. Depuis trois ans maintenant, consciente du mécontentement et de la grogne qui montent, la mairie de Montigny-le-Bretonneux n'a de cesse d'alerter sur les nombreux dysfonctionnements de la fibre qui touchent son territoire. Avec les échéances qui arrivent, la municipalité a décidé de monter au créneau aux côtés de ses administrés. En effet, à moins de six mois des Jeux olympiques et paralympiques qui vont en partie se dérouler dans la commune, des milliers de visiteurs et spectateurs vont déferler et pour une part résider dans la ville. Et, aujourd'hui, l'inquiétude est d'autant plus grande que, d'ici quelques mois, la fin programmée du réseau cuivré sera effective et tous ses abonnés seront obligés de passer à la fibre.

Pour rappel, la ville de Montigny-le-Bretonneux avait bénéficié durant des années d'un réseau cuivré innovant en coaxial, conférant aux habitants un accès à internet inédit en ville nouvelle. Le passage à la fibre optique, d'abord déployé par Orange comme dans de nombreuses communes de Saint-Quentin-en-Yvelines, est ensuite assuré par SFR, via sa filiale Xp Fibre, opérateur d'infrastructure, à la demande de l'autorité régulatrice des télécommunications, l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse). L'objectif était à ce moment-là d'éviter une situation de quasi-monopole d'Orange sur la fibre dans l'agglomération. Depuis, rien ne va plus.

« *Ce n'était pas notre demande,* rappelle fermement le maire de Montigny-le-Bretonneux. *Mais le quotidien sur ce réseau se traduit par des armoires régulièrement ouvertes et des installations qui ne se font pas dans les règles de l'art. In fine, les administrés et les professions libérales subissent des pannes longues, sans alternative et avec un service après-vente absent.* » La Ville décide d'intervenir en sécurisant les armoires (point de mutualisation) dont elle n'est pas propriétaire, en installant un cadenas sur la dizaine d'armoires les plus problématiques.

« *Les opérateurs devaient récupèrer la clef auprès de la police municipale, mais, malheureusement, le système n'a pas eu l'efficacité escomptée : plus de 50 cadenas fracturés depuis,* explique le maire. Avant de préciser qu'en « *2023, nous avons entamé un dialogue avec l'Arcep, sans grand succès également. Certes, il y a eu quelques avancées : le nombre de sous-traitants a été réduit et une procédure d'intervention a été redéfinie. Ultime solution de recours, l'armoire la plus vandalisée a fait l'objet d'une reprise complète par la Ville, mais, en 2024, les appels des administrés alertant des pannes et débranchements sauvages sur ce mobilier ont repris. C'est un cercle vicieux sans fin.* »

## Xp Fibre et les opérateurs en cause

Entre 2020 et 2023, ce sont ainsi plus de 170 plaintes qui ont été recueillies par les services de la Ville, de très nombreuses relances de demandes d'intervention adressées à Xp Fibre laissées sans réponses… « *Nous recevons régulièrement le directeur régional d'Xp Fibre pour faire avancer les choses et, à chaque fois, j'ai toujours un message positif, mais on est face à une inertie complète avec pas de son, pas d'image. Aucune solution n'est proposée* », assure Lorrain Merckaert. Pire, le gestionnaire du réseau estime que 99 % de son réseau est actif et qu'il ne « *resterait que 600 logements à fibrer en attendant les accords des copropriétés,* relève le maire. *Or, on se demande sérieusement si le réseau est bien dimensionné. SFR gère aussi Numéricâble avec le coaxial qui fonctionnait plutôt bien, mais qui n'est pas du niveau de la fibre. Et nous sommes particulièrement inquiets avec la fin du cuivre, parce que 4 000 personnes sont encore branchées sur d'autres canaux que la fibre.* »

De plus, c'est le parcours du combattant pour réussir à joindre les opérateurs. Chacun se renvoie la balle entre l'opérateur d'infrastructure et les quatre grands opérateurs commerciaux (Free, Bouygues, Orange, SFR). À 75 ans, Denise, une habitante du Village invitée pour témoigner à la conférence de presse, explique qu'elle n'a plus la fibre depuis septembre : « *Tous les mois, quelqu'un intervient pensant que je suis une nouvelle abonnée. Ils nous disent que ce n'est pas eux mais SFR. Je suis en immeuble HLM et on me dit de leur écrire. Je n'ai plus la TV. Nous avons un droit à l'image, et même la société HLM leur a écrit et rien ne change. Bouygues dit que c'est de la responsabilité de SFR. Un technicien de Bouygues Telecom est encore venu hier. La société HLM envoie des électriciens, mais ils ne peuvent rien faire.* »

Comble de l'ironie, le cas de Jean-Gabriel, 70 ans, qui réalise des audits pour l'Arcep entre autres, et qui se voit appliquer des pénalités de retard, par l'Arcep, parce qu'il ne peut pas livrer ses audits en temps et en heure… faute de réseau ! « *J'avais l'ADSL et, il y a quatre ans, je suis passé à la fibre parce que je travaille chez moi et que j'ai besoin de débit,* raconte-t-il. *Depuis, je n'ai que des soucis. Cela tombe régulièrement et pourtant je travaille dans la partie. Quand je contacte les gens que je connais, ils me disent que la ligne fonctionne. Ils ne testent que de chez eux à l'armoire. De l'armoire à chez nous, ils n'ont aucune visibilité. Il n'y a pas assez de prises et ils déconnectent pour se brancher. C'est un bordel dans les armoires. Quand je pense qu'on va tous passer à la fibre, comment vont-ils faire avec des armoires complètement pleines ? C'est une catastrophe.* »

Et de souligner : « *En Bretagne, dans le village, nous sommes 200 et nous n'avons aucun problème. Ici, nous sommes connus, nous allons avoir les JOP et rien ne fonctionne.* »

Et malheureusement, à Saint-Quentin-en-Yvelines, Montigny-le-Bretonneux est la seule commune à connaître de telles difficultés. « *Lorsque j'ai posé la question à mes collègues de SQY lors d'un conseil des maires pour savoir s'ils avaient les mêmes problèmes que nous, ils me répondent tous que non. Dans les autres villes, avec un autre opérateur propriétaire et gestionnaire du réseau, les problèmes n'ont pas lieu de la même façon, pas avec la même importance. J'entends cependant parler des mêmes problèmes dans d'autres villes de France avec d'autres opérateurs que le nôtre. Mais à SQY, nous sommes la commune qui rencontre le plus de difficultés et avec une absence de réponses* », lance Lorrain Merckaert.

Et de fulminer : « *Je ne peux pas entendre l'histoire de la sous-traitance parce qu'elle (la sous-traitance) est payée par les opérateurs. Le système est organisé par les opérateurs, donc c'est à eux de trouver une solution. C'est eux qui les paient. Pour moi, il y a une responsabilité d'Xp Fibre en tant que gestionnaire du réseau, responsabilité partagée avec les autres opérateurs, et l'Arcep devrait s'impliquer davantage et être à la hauteur pour que le système fonctionne. Tous les mois, les opérateurs perçoivent les forfaits, même s'il y a des procédures de remboursements.* »

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**Déconnexions régulières, pannes à répétition, coupures, débranchements d'abonnés intempestifs, armoires saccagées et un service client aux abonnés absents affectent la fibre à Montigny.**

La mairie de Montigny-le-Bretonneux va continuer à mettre la pression sur les opérateurs et sur l'Arcep : « *Je vais voir avec les parlementaires ce que l'on peut mettre en œuvre* », assure Lorrain Merckaert. « *Il faut que nous puissions avoir un réseau fibré qui fonctionne de manière pérenne* », conclut le maire. ■

## Une panne géante est survenue sur le réseau Free

Le jeudi 8 février, les abonnés Free ont eu la mauvaise surprise de se réveiller sans internet et avec un réseau mobile dégradé, voire inexistant. Selon l'opérateur, il s'agirait d'un chantier du Grand Paris (la ligne de métro Grand Paris Express) qui aurait sévèrement endommagé un câble comprenant 144 fibres. Cette panne géante aura principalement touché les secteurs de Montigny-le-Bretonneux, de Guyancourt, de Plaisir, d'Élancourt, de Coignières, de Maurepas et de La Verrière pour ce qui concerne Saint-Quentin-en-Yvelines ainsi que nombre de communes dans le département des Yvelines. Consciente du problème, la société Free a entamé des travaux très rapidement, mais ils ont malheureusement pris du retard, au grand dam des abonnés qui ne sont pas gênés pour le faire savoir sur les réseaux sociaux. Le samedi 10 février au matin, Free annonçait que les réparations avaient été terminées dans la nuit du 9 au 10, mais le réseau n'était pour certains usagers toujours pas revenu à la normale après cette annonce, entraînant encore des coupures sur la fibre ainsi que sur le réseau téléphonique. Un sujet particulièrement sensible pour tous les opérateurs.

# Nous ouvrons la voie aux idées neuves

EUROVIA

**Eurovia Ile-de-France**
**Agence de Saint-Quentin-en-Yvelines**

Rue Louis Lormand
78320 La Verrière cedex
T/ 01 30 13 85 00 - F/ 01 30 62 69 77
saint-quentin-en-yvelines@eurovia.com

**Eurovia Ile-de-France**
**Agence de Montesson**

48, avenue Gabriel Péri
78360 Montesson
T/ 01 30 15 26 26 - F/ 01 30 15 26 45
montesson@eurovia.com

**www.eurovia.fr**

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

# La mise au point du président démissionnaire de l'Île de loisirs

**Dans un communiqué, José Cachin annonce avoir remis sa démission de la présidence du site, que le préfet a acceptée le 6 février. Mais il a aussi tenu à mettre au point certains chiffres évoqués par Valérie Pécresse.**

▶ ALEXIS CIMOLINO

Lors du retrait de l'agglomération de SQY du Syndicat mixte d'études, d'aménagement et de gestion (Smeag) de l'Île de loisirs de SQY, voté le 14 décembre dernier, accentuant la crise de gouvernance du site, le président du Smeag, José Cachin, avait annoncé sa démission. Finalement, celui qui est aussi élu à Montigny-le-Bretonneux continuait à gérer les affaires courantes du site.

Une poursuite de mission temporaire, puisque José Cachin a annoncé, dans un communiqué qu'il nous a transmis en fin de semaine dernière : « *La Région reprenant le gestion de l'Ile de loisirs, en responsabilité, j'ai donc demandé ma démission de président du syndicat mixte. Monsieur le préfet l'a acceptée [le] 6 février 2024.* »

Le désormais ex-président de la plus grande île de loisirs francilienne, qui était en poste depuis trois ans, affirme cesser son mandat « *avec la sensation de la mission accomplie* ». « *Mon investissement a été total au service de ce site remarquable et complexe dans son fonctionnement quotidien,* poursuit-il. *Je ne peux donc que me féliciter, saluer et remercier la Région d'avoir pris la mesure du défi et de proposer un projet d'avenir pour l'Île de loisirs, ses personnels et toutes les familles qui l'ont tant aimée* ». S'il salue et remercie la Région, José Cachin l'égratigne aussi quelque peu dans un autre communiqué, où il a tenu à mettre certaines choses au point après une interview accordée par Valérie Pécresse (LR) à nos confrères du *Parisien*, le 5 février. La présidente du conseil régional avait alors fait savoir que la Région reprenait seule la gestion de l'Île de loisirs, après les retraits successifs du Département (depuis mars 2023 déjà) et de SQY. Mais elle a aussi donné quelques chiffres que ne partage visiblement pas le président démissionnaire du site.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**José Cachin indique par exemple que « *le déficit est en réalité de 1 360 000 euros* » et non de 2 millions d'euros comme l'aurait affirmé la Région.**

Selon le communiqué de José Cachin, le déficit de l'Île de loisirs évoqué par la Région est « *surévalué* », cette dernière l'établissant à 2 millions d'euros pour l'année 2023 alors que « *le déficit est en réalité de 1 360 000 euros* ». Autre point de divergence : les dépenses d'investissement. Le conseil régional parle « *de 6 millions d'euros depuis 2016* » pour la rénovation du centre équestre, la piste cyclable, l'installation de caméras ou encore la mise en place de tickets loisirs. « *Mais en 2023, le syndicat mixte a adressé à la Région un plan d'investissement annuel à hauteur de 2 millions d'euros, essentiellement sur des demandes de réhabilitations d'équipements vétustes et d'achat de petits matériels* ». Les versions sont aussi différentes sur des postes qui ne seraient pas pourvus. « *La Région pointe des défaillances en matière RH. Or, un recrutement irréfléchi aurait entraîné un déficit bien plus conséquent* », précise le communiqué.

José Cachin rappelle également que l'Île de loisirs de SQY « *site de 600 ha, est jusqu'à dix fois plus grande que les autres îles de loisirs* » et que « *les coûts de gestion ne sont donc pas comparables* ». Enfin, concernant la décharge sauvage de l'ancien camping du site, « *sont évoqués un versement de 270 000 euros pour évacuer cette décharge et l'affirmation que "le conseil syndical ne l'a jamais fait". Cette enveloppe […] était tout simplement insuffisante : elle a seulement permis de conduire les expertises nécessaires, de procéder à la démolition et à l'évacuation des bâtiments de l'ancien camping* », précise le communiqué.

José Cachin explique avoir voulu établir ces précisions « *par honnêteté intellectuelle pour que le diagnostic partagé soit le plus sincère possible et permette ainsi à la Région de définir un plan Marshall sur la base d'une réalité économique et organisationnelle et faire de ce site une référence dans son secteur* ». Mais il salue « *les ambitions affichées* » par Valérie Pécresse, souhaite « *qu'elles se concrétisent* » et estime que « *la crise de gouvernance […] a trouvé son épilogue* ». ■

## SQY Travaux en gare de Villepreux-Les Clayes et perturbations sur la ligne N

**Ce chantier, qui devait débuter le 10 février pour s'étendre jusqu'au 1er avril inclus, entraîne une coupure de la ligne entre Paris-Montparnasse et Versailles chaque week-end.**

Avis aux usagers de la ligne N. Des travaux doivent encore avoir lieu en gare de Villepreux-Les Clayes. Ils « *ne nécessitent plus l'interruption de la ligne ferroviaire sur l'axe Saint-Cyr – Plaisir* », rapporte la commune de Villepreux sur son site internet. « *Néanmoins, SNCF Réseau poursuit le remplacement de plusieurs aiguillages sur le tracé de la ligne N* », poursuit la municipalité villepreusienne. Cette nouvelle phase de travaux, qui devait débuter le 10 février pour durer jusqu'au lundi 1er avril inclus, entraîne une coupure de la ligne entre Paris-Montparnasse et Versailles chaque week-end. Autrement dit, aucun train de la ligne N ne circule les samedis et dimanches sur cette ligne à cette période. Néanmoins, « *des renforts ferroviaires ont été mis en place sur la ligne U pour rejoindre Paris, via La Défense, avec l'accord d'Île-de-France Mobilités* », affirme le site internet de Villepreux. Détails sur villepreux.fr et sur l'application SNCF réseau.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

# Le collège de la Couldre en grève contre les baisses de dotations horaires

**Les enseignants étaient en grève le 6 février pour protester contre une nouvelle baisse de leur dotation horaire globale annoncée pour la rentrée prochaine.**

▶ ALEXIS CIMOLINO

Une nouvelle journée de mobilisation nationale dans l'enseignement avait lieu la semaine dernière et, parmi les établissements touchés, de nombreux à SQY. Comme le collège de la Couldre, à Montigny-le-Bretonneux, qui affichait 70 % d'enseignants grévistes le 6 février. Principal motif de mécontentement : la baisse continue des dotations horaires.

« *On a une dotation horaire qui diminue d'année en année* », rappelle, au nom du corps enseignant, Aurélie Gaubert, professeur d'EPS au sein du collège, évoquant les chiffres qui leur ont été annoncés en janvier pour 2024-2025, à savoir une dotation globale de 480 h, contre 486,5 pour l'année scolaire actuelle 2023-2024. « *On perd à nouveau 6 h 50 […], sachant que la réforme qui doit tomber pour les 6e et 5e (formation de groupes de niveau en français et maths, Ndlr) nous fait un besoin de 17 h supplémentaires. Donc ça fait plus d'une vingtaine d'heures de perdues* », déplore-t-elle.

Une situation d'autant plus mal vécue que ce collège de 470 élèves est intégré à un plan de mixité sociale et accueille ainsi des élèves issus de quartiers plus défavorisés. « *On en a 10 à 15 %, et on considère qu'on n'a pas les moyens qui vont en face, que ce soit pour l'enseignement ou la vie scolaire* », confie Aurélie Gaubert, citant notamment la disparition d'un demi-poste d'assistant d'éducation. « *Ça explose. Il y a deux ans, au lieu d'accueillir 5 élèves, on en a accueilli 13* », complète Karine Bonnet, professeur de français.

LA GAZETTE DE SQY

**Aurélie Gaubert, professeur d'EPS (à droite sur la photo), évoque une dotation globale de 480 h en 2024-2025, contre 486,5 pour l'année scolaire actuelle.**

« *Ce qui n'est pas normal, c'est quand même de financer une réforme en prenant à d'autres matières*, s'indigne-t-elle. *Au-delà des aspects comptables, on nous dit : "On va faire mieux". Mais en fait, on fait mieux en enlevant aux autres, et ça crée des tensions entre nous.* » Sa collègue Patricia Lannier, professeur d'anglais, illustre sa matière : « *On avait réussi à avoir des demi-groupes sur deux niveaux, et il faut qu'on les supprime.* »

Aurélie Gaubert est très inquiète : « *On a des enseignants qui font ce métier par vocation pour la plupart. Pour certains, leur poste est menacé de sous-service […] Donc il y a des collègues qui pensent à une reconversion et qui ne se seraient jamais projetés comme ça il y a quelques années.* »

Les enseignants ont obtenu un rendez-vous avec la Dasen le 26 février. Ils y demanderont « *un rétablissement de la dotation horaire à l'identique* », mais ne se font « *pas trop d'illusions* », glisse la prof d'EPS. « *Ils nous ont fait entendre que de toute façon, il n'y avait pas les moyens,* poursuit-elle. *Et en fait, cette année, en septembre, on nous annonçait un potentiel sur l'établissement de 37 pactes, c'est l'équivalent de 37 h année. Donc on nous dit qu'il n'y a pas de moyens, et d'un autre côté, on nous dit qu'il y a 37 h disponibles comme ça.* »

Les professeurs envisagent, suivant les annonces qui seront faites, de reconduire leur grève. « *Si on ne dit rien, c'est qu'on acquiesce, donc on obtiendra des heures quoi qu'il arrive* », affirme Karine Bonnet. Sollicitée, l'Éducation nationale ne nous a pas répondu avant la mise sous presse de cette édition. ■

## Une opération « collège mort » au Mesnil-Saint-Denis

Le 7 février, des parents d'élèves et enseignants organisaient une opération « collège mort » au collège Philippe de Champaigne, au Mesnil-Saint-Denis, qui accueille jusqu'à « *50 % d'élèves de La Verrière* », selon une lettre des représentants de parents d'élèves, adressée au recteur de l'académie de Versailles, mais aussi à la ministre de l'Éducation nationale et au Premier ministre. Autrement dit : aucun cours n'était donné ce jour-là dans l'établissement. Objet du courroux : la fermeture annoncée de deux classes en septembre prochain. « *Le collège accueille […] 33 % d'élèves en difficulté. […] Les professeurs ne pourront continuer à les aider au mieux comme ils le font actuellement si le nombre d'élèves par classe venait à augmenter considérablement* », peut-on entre autres lire dans ce courrier. Une pétition en ligne sur change.org a récolté 952 signatures en une semaine au 7 février.

GUYANCOURT

# SDRIF-E : la clause « anti-ghetto » de la Région révolte le maire

**Plusieurs élus franciliens s'alarment de la clause « anti-ghetto » voulue par Valérie Pécresse dans le nouveau SDRIF-E. Le maire de Guyancourt, François Morton, tenait une conférence de presse sur le sujet le 5 février.**

▶ ALEXIS CIMOLINO

Depuis le 1er février se déroule l'enquête publique pour la révision du Schéma directeur environnemental de la région Île-de-France (SDRIF-E). Une révision devant permettre de définir « *l'aménagement du territoire d'ici à 2040 pour les 12 millions de Franciliens qui y vivent* », indique la Région sur son site internet. Ce nouveau SDRIF-E a pour objectifs « *d'encadrer la croissance urbaine, l'utilisation de l'espace et la préservation des zones rurales et naturelles, de déterminer la localisation des grandes infrastructures de transport et des grands équipements* » et « *de favoriser le rayonnement international de la région* », liste la Région.

Mais il comporte aussi une clause dite « anti-ghetto » qui, « *dans un objectif de mixité sociale, freine la production de logements sociaux dans les territoires comportant plus de 30 % de PLUS-PLAI (soit les logements dits très sociaux, Ndlr)* », peut-on lire dans un document du préfet de région adressé à la présidente LR du conseil régional, Valérie Pécresse, alertant sur le fait que « *son application littérale conduirait à réduire de 21 % la production sociale moyenne par rapport à la période 2018-2022* ». Cette clause a aussi provoqué l'indignation de nombreux élus, principalement à gauche de l'échiquier politique.

À SQY, le maire de Guyancourt, François Morton (DVG), commune comptant 50 % de logements sociaux, s'est élevé à plusieurs reprises contre cette mesure, et organisait une conférence de presse sur le sujet le 5 février. « *Cette clause, […] c'est un frein à la production de logements sociaux, alors que l'on estime actuellement que 70 % des Franciliens sont éligibles* », s'alarme-t-il, citant quelques chiffres du mal-logement issus du rapport 2024 de la Fondation abbé Pierre.

Guyancourt, face à cette crise du logement, a d'ailleurs des programmes mixtes en cours, comme, comme un au Pont du Routoir, où « *il reste l'aspect social à bâtir par Versailles habitat* », évoque François Morton, ou à Villaroy (92 appartements : 43 en BRS et 49 en accession libre). Sans compter les constructions à venir dans le futur quartier des Savoirs (sur 2 000 logements, 50 % en accession libre, 25 % en accession sociale, et 25 % en locatif social). La ville serait hautement affectée par la clause anti-ghetto. « *Peut-être que ça pourrait avoir un effet quasi définitif. On pourrait encore construire du logement en PLS (Prêt locatif social, pour des locataires ne pouvant prétendre aux locations HLM, mais ne disposant pas non plus de ressources suffisantes pour se loger dans le privé, Ndlr), mais en tout cas, pas du très social* », redoute François Morton.

Or, les logements intermédiaires, plébiscités par de nombreux élus locaux et le gouvernement, répondent « *à un besoin, mais ça ne remplace par le locatif social* », juge François Morton. « *On estime que, pour les familles en attente d'un logement social, seules 3 % sont éligibles au logement intermédiaire* », précise-t-il.

LA GAZETTE DE SQY

**Cette clause est « *un frein à la production de logements sociaux* », estime François Morton, rappelant que 70 % des Franciliens y sont éligibles.**

Le maire s'insurge aussi des mots employés par la Région, qui affirme que sa clause vise notamment à « *éviter le communautarisme et l'islamisme* ». « *On se demande encore et toujours comment on peut supporter ces amalgames nauséabonds qui sont faits entre logements sociaux et islamisme,* peste François Morton. *Le fait de stigmatiser encore et toujours les résidents du parc social, pour moi, ce n'est pas digne d'un élu qui connaît les difficultés d'accès au logement que rencontrent des millions de Franciliens.* »

Sur son site internet, la Région, explique vouloir « *enrayer le phénomène de concentration de logements sociaux dans certains territoires qui tendent à se paupériser* », en limitant « *l'offre très sociale en PLAI dans les communes où elle est très présente* », et en soutenant son développement « *dans les autres communes* ». Elle entend ainsi, dans les villes comptant 30 % ou plus de logements dits très sociaux, favoriser « *les parcours résidentiels ascendants (accession sociale à la propriété, logement intermédiaire, logement libre) et répondant à l'évolution des besoins des ménages* ».

Mais François Morton souligne qu'il y a un réel besoin en PLAI et l'assure : « *On continuera à porter une politique ambitieuse et équilibrée en matière de logements [et] à faire en sorte que tout le monde puisse s'y loger (petits revenus, étudiants, jeunes, familles monoparentales, cadres, revenus les plus aisés). Ça passe par un équilibre qui doit être trouvé entre logements en accession, qu'elle soit libre ou sociale […], mais aussi, il faut continuer à créer du locatif social.* » À noter que l'enquête publique en cours est disponible en ligne, et se déroule jusqu'au 16 mars, mais elle est aussi dans des registres au sein de 159 mairies, dont celle de Guyancourt. ■

MAUREPAS

# L'agence de communication Com' Chien & Chat soutient la lutte contre la maltraitance animale

**L'agence Com' Chien & Chat a été fondée par six étudiantes, dont une Maurepasienne, dans le cadre d'un projet annuel. Elle est présente sur les réseaux sociaux LinkedIn, Instagram ou encore TikTok.**

▶ PIERRE PONLEVÉ

Six étudiantes ont créé une agence de communication, baptisée Com' Chien & Chat, qui aide l'association de la Brigade animale bénévole (BAB) à lutter contre la maltraitance animale. Cette association, forte de près de 3 200 bénévoles, dont environ 1 200 membres des forces de l'ordre, est vraiment spécialisée dans la lutte contre les violences faites aux animaux, car elle ne prend, par exemple, pas en charge les abandons comme peut le faire la SPA (Société protectrice des animaux).

*La Gazette* a pu échanger avec Maëlle Fleury, étudiante résidant à Maurepas et membre de cette agence de communication. Elle est également bénévole, depuis trois ans, en tant qu'enquêtrice au sein de la BAB.

« *Nous sommes en première année de master communication dans une école sur Paris et, pour notre projet annuel, on nous a demandé de monter une agence de communication sur le thème de notre choix. Comme la cause animale nous tenait à cœur, c'était assez évident pour nous de se lancer dans ce thème-là* », précise Maëlle Fleury.

Et d'ajouter : « *On devait lancer l'agence dans un contexte réel avec un événement presse qui a eu lieu en décembre. Nous devions également trouver un client réel pour lequel on allait travailler le reste de l'année en faisant du bénévolat* », poursuit l'étudiante.

DR

**Les six étudiantes (de gauche à droite : Maëlle Fleury, Manon Haderbache, Alice Durand, Arianna Zerbi, Hermine Benitah Le Gal, Elsa Tassou) qui ont créé l'agence Com' Chien & Chat.**

L'agence Com' Chien & Chat est active sur les réseaux sociaux LinkedIn, TikTok ou Instagram pour faire connaître la BAB. Le but est surtout de faire de la pédagogie sur le bien-être animal en partageant par exemple des actions diverses qui sont menées, comme la mise en avant d'événements (comme un défilé de mode organisé par la SPA de Mulhouse) ou des recommandations sur des endroits propices à une balade avec son animal.

Mais le travail de l'agence ne se limite pas à ces actions de pédagogie. Elle est aussi un acteur à part entière de cette cause. Pour l'illustrer, le 5 mai prochain, une course canine (canicross) sera organisée à Maurepas.

« *La ville de Maurepas est un acteur clé de ce projet. Dans le cadre de notre travail pour l'association, on nous a demandé d'organiser un événement pour promouvoir l'association et développer nos compétences événementielles. Nous avons donc prévu d'organiser une course canine. Quand je me suis rapprochée de la mairie de Maurepas, ils nous ont dit qu'une canicross était déjà prévue pour 2024 (avec l'association canicross de la ville) et ils ont accepté du coup de nous confier toute l'organisation de l'animation et du "village des loisirs" qui va être mis en place. Là, nous sommes en recherche de partenaires et nous attendons l'aval de la mairie pour commencer à créer les supports, etc.* », conclut-elle, enthousiaste. ■

YVELINES

# Jean-Noël Barrot nommé ministre délégué chargé de l'Europe

**L'ex-député de la 2e circonscription des Yvelines, ministre délégué à la Transition numérique et aux Télécommunications jusqu'à janvier dernier, reste finalement au gouvernement mais change de poste.**

Il ne faisait pas partie de la 1re salve de remaniement annoncée il y a un mois dans les jours qui ont suivi la nomination de Gabriel Attal comme Premier ministre. Finalement, Jean-Noël Barrot (MoDem) reste bien au gouvernement, comme cela a été annoncé lors de la 2e vague de remaniement le 8 février dernier, mais pas en tant que ministre délégué à la Transition numérique et aux Télécommunications. L'ex-député de la 2e circonscription des Yvelines (comprenant notamment deux communes saint-quentinoises : Voisins-le-Bretonneux et Magny-les-Hameaux) a été nommé ministre délégué chargé de l'Europe. Marina Ferrari le remplace au numérique, mais avec le titre de secrétaire d'État chargée du Numérique (et non pas ministre déléguée).

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

# Nanolife, un nouveau laboratoire de nanoscopie pour l'université Paris-Saclay

**Abbelight, le CNRS et l'université Paris-Saclay s'unissent pour faire progresser l'imagerie du vivant.**

▶ LA RÉDACTION

Une nouvelle fois, l'université de Paris-Saclay, dont est membre l'UVSQ, entend démontrer à quel point elle est impliquée dans l'innovation. Début février, la société Abbelight, spécialisée dans le développement de dispositifs complets de microscopie et de nanoscopie, le CNRS et l'université ont acté la création d'un laboratoire commun de recherche en imagerie à l'échelle nanoscopique, le Nanolife.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**Nanolife** « ***va allier des expertises académique et technologique au plus haut niveau, tout en participant à la formation d'étudiants et de jeunes chercheurs*** », **se réjouit la présidente de l'université.**

« *Associant Abbelight à l'Institut des sciences moléculaires d'Orsay (ISMO1), ce laboratoire commun a pour objectif de lever les verrous scientifiques et technologiques de la nanoscopie à fluorescence pour les cellules vivantes, à travers un projet scientifique d'envergure* », explique un communiqué commun avec l'université.

L'objectif de Nanolife est de développer l'imagerie du vivant, qui reste encore, selon les créateurs de ce laboratoire, aujourd'hui très limitée. Avec ce laboratoire, il s'agit d'associer d'un côté l'ISMO, le spécialiste des microscopes optiques de fluorescence conventionnels et de super-résolution, ainsi que celui de la préparation des échantillons et du traitement des données associées, au dispositif d'imagerie de super-résolution, intitulée SMLM (Single Molecule Localisation Microscopy), de la société Abbelight, avec pour ambition d'améliorer la résolution temporelle nécessaire à l'observation du vivant.

Le projet « *mènera à l'amélioration des connaissances sur le processus de photo-clignotement des sondes SMLM, à développer et proposer un nouvel instrument SMLM couvrant toute la chaîne de valeur de la préparation d'échantillon à l'analyse d'image en passant par l'imagerie* » explique Nicolas Bourg, CTO et cofondateur d'Abbelight.

Ce développement des techniques d'imagerie de SMLM servira la recherche dans le domaine du vivant, dans des domaines variés allant de la recherche sur le cancer à la génétique, en passant par la biophysique, la génétique, la microbiologie ou encore les neurosciences.

Une association public-privé dont se réjouit Jean-Luc Moullet, directeur général délégué à l'innovation du CNRS : « *La création de Nanolife rappelle la nécessité de conserver des liens forts entre monde économique et recherche publique. Sur le sujet qui nous lie, la nanoscopie à fluorescence, l'Institut des sciences moléculaires d'Orsay dispose de connaissances et savoir-faire qui répondent à un besoin industriel. C'est aussi formidable symboliquement, car ce partenariat rappelle que les collaborations de recherche public-privé sont souhaitables et possibles avec tout type d'entreprise, depuis la start-up jusqu'au grand groupe.* »

Un développement également salué comme il se doit par la présidente de l'université de Paris-Saclay. « *C'est une réelle satisfaction de voir se concrétiser ce type de partenariat public-privé autour de travaux issus de nos laboratoires de recherche,* s'est félicitée Estelle Iacona lors de la signature le 2 février à l'ISMO. *Faire avancer le front des connaissances fondamentales tout en favorisant leur contribution à l'innovation et à la création de valeur pour la société est au cœur des missions des universités en général et de l'université Paris-Saclay en particulier. Nous nous réjouissons donc de la création de Nanolife, qui va allier des expertises académique et technologique au plus haut niveau, tout en participant à la formation d'étudiants et de jeunes chercheurs, pour participer à lever des verrous technologiques dans le domaine essentiel de l'imagerie du vivant.* » ■

TRAPPES

# Participez à l'enquête sur les mobilités douces

**La ville de Trappes sonde ses habitants sur les mobilités douces.**

Dans le cadre de la mise en place future d'une stratégie en faveur du développement des mobilités « douces », englobant notamment le vélo, la marche et la trottinette, la municipalité de Trappes sollicite ses habitants au moyen d'une grande enquête. Le plan des mobilités douces, que souhaite développer la Ville, « *vise ainsi à définir une stratégie et à mettre en œuvre des actions concrètes visant à améliorer l'aménagement de l'espace public, à promouvoir les transports en commun, et à encourager les mobilités douces* », explique la Ville. Cette enquête,qui ne nécessite que 5 à 10 minutes, a pour objectif de faciliter les déplacements tout en respectant davantage l'environnement et les besoins des habitants. Toutes les personnes se déplaçant à Trappes sont invitées à y répondre, qu'elles soient Trappistes ou résidentes d'autres villes, travaillant ou étudiant à Trappes, ou se rendant à Trappes pour toute autre activité (culturelle, sportive, associative, achats, etc.).

VILLEPREUX

# Deux nouveaux conseillers municipaux et quelques changements

**Un mini-remaniement a eu lieu lors du dernier conseil municipal de Villepreux, le 5 février.**

▶ LA RÉDACTION

Si des difficultés techniques ont empêché sa diffusion en direct sur le réseau social Facebook, le dernier conseil municipal de Villepreux a donné lieu à un « *mini-remaniement* », explique la municipalité sur son réseau social. En effet, en poste depuis le 4 juillet 2020, Jean-Marie Lascombes et Charlotte Castelnau ont dû donner leur démission pour cause de départ à la retraite et de déménagement pour l'un, et en raison d'un manque de disponibilité pour l'autre.

« *Je les remercie pour leur engagement […] Au sein d'une équipe, les situations individuelles des élus sont amenées à évoluer. Pour raisons professionnelles, familiales, pour raisons liées à l'efficacité de l'action de la municipalité* », a souligné le maire, Jean-Baptiste Hamonic (MoDem). Ils ont respectivement été remplacés par Gergely Javor et Danielle Preisser. Le premier cité, d'origine hongroise sera notamment en chargé d'animer le comité des Européens qui va être créé dans la commune (lire notre édition du 30 janvier).

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**Les conseillers municipaux de la majorité Jean-Marie Lascombes et Charlotte Castelnau ont dû donner leur démission. Ils ont respectivement été remplacés par Gergely Javor et Danielle Preisser.**

### Une élue d'opposition rejoint la majorité

D'autres changements ont eu lieu lors de ce conseil municipal. Dans la foulée de ces arrivées, Jean-Philippe Blivet a été élu adjoint au maire délégué à la sécurité et à la prévention « *sur le 9e poste d'adjoint laissé vacant depuis février 2021* », a précisé Jean-Baptiste Hamonic. *Conseiller municipal délégué depuis le début du mandat, Jean-Philippe [Blivet] reste en charge des questions de sécurité qui prennent davantage d'ampleur : sécurisation des écoles, nouvelle phase d'investissements pour la vidéo protection, CLSPD, montée en puissance de la police municipale, vigipirate, sécurité routière…* »

Et de poursuivre : « *Le poste d'adjoint lui confère la qualité d'officier d'état civil et de police judiciaire. Des plus disponibles, toujours sur le terrain aux côtés de notre police, son engagement, sans faille, est salué de tous. Je lui ai remis son écharpe d'adjoint à l'issue du vote. Il devient désormais adjoint, délégué à la sécurité, la prévention et aux relations avec l'aérodrome de Chavenay. Merci pour ta confiance.* »

Si aucun nouveau poste n'a été créé, la municipalité fait remarquer que « *quelques délégations des élus ont aussi été adaptées aux besoins du mandat* ». Enfin, une élue, Stéphanie Gourdon, 2e de la liste d'opposition « Ensemble, allons plus loin » portée par l'ex-maire Stéphane Mirambeau durant les dernières municipales, et membre du groupe des non-inscrits, rejoint, elle aussi, les bancs de la majorité. ■

SQY

# Saint-Valentin : faites passer le message

**Dites votre amour au grand jour dans votre ville.**

À l'occasion de la Saint-Valentin, les villes de Maurepas, de Plaisir et de Villepreux, proposent aux amoureux de faire passer le message sur leurs différents supports de communication.
À Plaisir, pour adresser un mot doux à votre moitié sur les panneaux lumineux de la Ville, il vous suffit d'envoyer votre message avant le mercredi 14 février à 9 h 30 (100 caractères maximum, espaces comprises), sans oublier de le signer, sur ville-plaisir.fr/saintvalentin.
À Maurepas, les amoureux peuvent denvoyer leur message à communication@maurepas.fr, ou par message privé sur ce compte. Vos plus belles déclarations seront ensuite diffusées le 14 février.
À Villepreux, il faut envoyer votre message à communication@villepreux.fr, les messages seront affichés du 14 au 18 février inclus.

MAUREPAS

# Castalia cristallise des désaccords entre le collectif Piscine pour tous et la municipalité

**Pour montrer son mécontentement, le collectif Piscine pour tous s'est donné rendez-vous le 6 février devant la mairie de Maurepas. La Ville a accepté de recevoir ses membres lors d'une prochaine réunion.**

▶ PIERRE PONLEVÉ

LA GAZETTE DE SQY

**Le collectif Piscine pour tous a déployé sa banderole aux pieds des marches de l'hôtel de ville, à Maurepas, le mardi 6 février, jour du conseil municipal.**

Du point de vue de la municipalité de Maurepas, le centre aqualudique Castalia semble tenir ses promesses. En témoigne un article paru dans le magazine municipal de janvier sur la fréquentation du centre pour l'année 2023 relatant que « *[Castalia] a dépassé les objectifs qu'il s'était fixés pour cette première année d'ouverture (250 000 entrées en 2023, Ndlr)* ». Mais tout le monde ne partage pas ce point de vue.

C'est le cas du collectif Piscine pour tous, regroupant une trentaine de membres actifs parmi lesquels des professeurs, des parents d'élèves, des usagers, des habitants et des membres d'associations sportives. Rassemblé devant la mairie de Maurepas le 6 février, avant la tenue du conseil municipal, il a déployé une banderole sur laquelle on pouvait lire : « *Piscine : un service public pour tous !* »

Le collectif souligne plusieurs problèmes relatés par ses militants, comme la nouvelle gestion de la piscine jugée problématique (un contrat de délégation de service public, portant sur la construction et l'exploitation de Castalia pour une durée de 25 ans, a été signé en janvier 2020). Autre point mentionné par les militants : le fait que le conseil municipal de Maurepas ait « *adopté le 26 septembre 2023 un avenant mettant à la charge des communes de Maurepas et d'Élancourt le déficit financier de Castalia pour les lignes d'eau non utilisées par les collèges et les lycées durant l'année scolaire 2022-2023, soit 48 997 euros* », précise un communiqué du collectif.

Mais le nerf de la guerre porte sur les tarifs du prestataire privé pour les locations des lignes d'eau, qui sont passés de 6,50 euros à... 46,60 euros. Inacceptable pour les militants car, selon eux, il est devenu impossible pour les établissements concernés (quatre collèges et deux lycées) d'y emmener leurs élèves malgré des subventions octroyées par le Département pour les collèges et par la Région pour les lycées.

« *En 2018, trois ans après la fermeture de l'ancienne piscine municipale, nous avons décidé de nous rassembler pour faire entendre les besoins du service public dans la construction de cette nouvelle piscine. […] Une piscine, en premier lieu, c'est là pour que tous les jeunes puissent apprendre à nager sans avoir à payer pour être en sécurité dans l'eau, au moment où le nombre de noyades ne cesse d'augmenter. On ne demande pas la lune. On demande juste à retrouver ce qu'on avait jusqu'en 2015. Et aujourd'hui, on en est loin* », a expliqué Maria Bolzinger, membre du collectif et ex-élue PCF d'opposition à Élancourt.

Contacté par *La Gazette*, le maire de Maurepas, Grégory Garestier (DVD), a souhaité donner son point de vue. « *Déjà, en ce qui concerne la compétence des communes, c'est-à-dire l'apprentissage du savoir-nager pour les écoles élémentaires et maternelles (94 classes), il n'y a pas de débats. Les villes d'Élancourt et de Maurepas, dans le cadre du contrat de concession de service public avec Castalia, payent la totalité des lignes d'eau pour leurs scolaires* », a indiqué l'édile.

Et de poursuivre : « *Pour les collèges et les lycées, ce sont des arbitrages financiers à faire en interne. Les 48 997 euros que l'on verse au concessionnaire, c'est parce qu'il y a des lignes d'eau qui ne sont pas prises et qui ne relèvent pas des 6e, qui bénéficient eux du savoir-nager, avec des lignes d'eau que le Département finance au travers de la dotation globale de fonctionnement […]. Il y a une inadéquation aujourd'hui entre le besoin exprimé au départ et la réalité des créneaux qui sont octroyés. On s'est aperçus également que parfois il y avait une inadéquation entre les créneaux proposés par Castalia et le planning de chaque établissement.* »

« *Les 6,50 euros dont [les membres du collectif] parlent étaient basés sur un équipement qui était déjà payé. Ils comparent un tarif qui repose sur deux équipements totalement différents. L'ancienne piscine (datant de 1973) n'était pas entretenue, elle était devenue dangereuse pour le public. Là, nous avons un équipement tout neuf avec cinq bassins aux normes environnementales et réglementaires. Donc oui, le coût de la ligne d'eau n'est plus le même, mais il faut savoir que ce tarif (46,60 euros) comprend le coût de la reconstruction, de l'exploitation, des ressources humaines, de l'énergie qui a énormément augmenté… Avec ce tarif, nous sommes dans la moyenne de ce qui se pratique aux alentours* », a justifié le maire.

« *Nous sommes dans le dialogue, il n'y a pas de problèmes là-dessus. Ils nous ont demandé un rendez-vous et nous allons les recevoir après les vacances* », conclut Grégory Garestier. ■

YVELINES

# Le préfet Jean-Jacques Brot quittera ses fonctions en mars

**Après près de six ans à la tête de la préfecture des Yvelines, Jean-Jacques Brot sera remplacé début mars par Frédéric Rose, jusqu'ici conseiller intérieur et sécurité d'Emmanuel Macron.**

▶ ALEXIS CIMOLINO

ARCHIVES/LAGAZETTE DE SQY

**Arrivé en avril 2018, Jean-Jacques Brot, 68 ans, ne battra finalement pas le record de longévité dans les Yvelines de Jean-Pierre Delpont (préfet du département de mars 1986 à octobre 1992).**

L'annonce a été formulée lors du conseil des ministres du 7 février. Le département des Yvelines change de préfet. Frédéric Rose remplacera Jean-Jacques Brot, qui devrait quitter ses fonctions à compter de début mars, rapportent plusieurs médias dont *Le Parisien* et *78actu*. En poste depuis avril 2018, Jean-Jacques Brot, âgé de 68 ans, était tout près de battre le record de longévité à la tête de la préfecture yvelinoise, toujours détenu par Jean-Pierre Delpont (préfet des Yvelines de mars 1986 à octobre 1992). Soit six ans et sept mois, contre cinq ans et 11 mois pour Jean-Jacques Brot. Ce dernier affiche tout de même une belle longévité et aura, durant ces 70 mois à Versailles, eut notamment à gérer des événements d'une extrême gravité, comme la crise sanitaire, l'assassinat de Samuel Paty en octobre 2020 ou encore celui d'un agent du commissariat de Rambouillet en avril 2021.

Jean-Jacques Brot aura marqué son mandat dans les Yvelines par son style atypique, « *inhabituel dans une profession marquée par une réserve parfois pathologique* », peut-on lire sur *Le Parisien*, évoquant un homme « *pudique, sensible, parfois capable d'emportements* ». « *La langue de bois lui étant un concept manifestement étranger, il a d'abord surpris les élus par son expression à la fois lyrique et directe* », poursuit le quotidien francilien au sujet de cet ex-conseiller de Jacques Chirac, énarque, diplômé d'HEC et Sciences Po, homme de culture (il cultive son goût pour Chateaubriand et Charles Péguy). Les Yvelines fut le 7e département dont Jean-Jacques Brot a dirigé la préfecture. Il avait notamment été préfet de Vendée lors de la tempête Xynthia, en 2010.

Son successeur dans les Yvelines, Frédéric Rose, exerçait aussi en Vendée à cette époque, comme sous-préfet. Ce dernier, aujourd'hui âgé de 50 ans, officiait jusqu'à présent, et depuis 2020, comme conseiller intérieur et sécurité d'Emmanuel Macron. Il a aussi été par le passé conseiller de Rachida Dati lorsque celle-ci était ministre de la Justice, sous la présidence de Nicolas Sarkozy. Plus tard, il dirige le cabinet de Marlène Schiappa lors de son mandat de ministre déléguée à la Citoyenneté. Entre-temps, il a officié dans plusieurs préfectures (outre la Vendée, le département d'Eure-et-Loir, l'Occitanie ou encore le Finistère), en tant que sous-préfet ou directeur de cabinet. Le journal *Les Échos* parle de quelqu'un de « *député très pointu dans son domaine de compétences régaliennes* », évoquant « *un proche de l'Élysée cité par* L'Obs *en 2020 [qui] soulignait son expertise "de la lutte contre l'islamisme et de la reconquête républicaine"* ».

Décision a donc été prise de changer de préfet à moins de cinq mois seulement des JO, où les Yvelines comptent cinq sites de compétition. Sollicitée, la préfecture des Yvelines ne nous a pas répondu avant la mise sous presse de notre édition. ■

MAGNY-LES-HAMEAUX

# Nouveau loto organisé par Magny Fêtes & Animations

**L'association Magny Fêtes & Animations organise un nouveau loto au gymnase Chantal Mauduit le 17 février à partir de 19 h.**

L'association Magny Fêtes & Animations organise, une nouvelle fois, un loto au gymnase Chantal Mauduit, situé 14, rue André Hodebourg, à Magny-les-Hameaux. Cet événement incontournable de la ville, où tout le monde est le bienvenu, se déroulera le samedi 17 février, à partir de 19 h. L'association magnycoise a pour but de créer, développer des animations dans la commune et de participer à certains événements municipaux. « *De nombreux lots sont à gagner pour ce rendez-vous qui fait chaque année carton plein !* », indique le magazine municipal de février. Pour participer à l'événement, il n'y a pas de réservation à faire et les placements sont libres sur place. Pour obtenir plus de renseignements, contacter l'association à magny.fetes@gmail.com.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

# Une végétalisation en cours avenue Nicolas About

**La Ville va embellir et végétaliser toute une partie de l'avenue Nicolas About.**

▶ LA RÉDACTION

LA GAZETTE DE SQY

**Cette végétalisation est prévue entre l'intersection avec l'avenue de la Source et l'avenue Joseph Kessel.**

L'aménagement de la ville de Montigny-le-Bretonneux se poursuit. Cette fois-ci, il s'agit du cadre de vie des habitants qui fait l'objet de toutes les attentions de la part de la municipalité. Ainsi, des travaux sont en cours sur une partie de l'avenue Nicolas About (ex-avenue du Pas du Lac) pour la végétaliser en plantant des arbres adultes.

Depuis le début de l'année, une partie des voies, située sur la gauche de part et d'autre du terre-plein central, a été temporairement neutralisée. Cette neutralisation permet de sécuriser le chantier mené actuellement par l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines pour ensuite pouvoir végétaliser toute une partie de l'avenue Nicolas About.

Cette végétalisation est prévue entre l'intersection avec l'avenue de la Source et l'avenue Joseph Kessel. Le terre-plein central va donc bientôt accueillir pas moins de 78 arbres d'essences variées. L'idée pour la municipalité de Montigny-le-Bretonneux est « *d'aménager une trame arborée sur le terre-plein central de l'avenue Nicolas About. Cette future plantation en alignement de trois séries d'essences variées favorisera l'épanouissement en milieu urbain d'arbres présentés à l'âge adulte. Parmi eux, et tout le long de cette portion du terre-plein central, seront également plantés des arbustes à petits fruits et des plantes tapissantes* », souligne la mairie dans son magazine municipal, *L'Ignymontain*, de février 2024.

### 78 arbres d'essences variées

*Avec cette sous-trame arborée, la municipalité souhaite lutter plus efficacement contre le réchauffement climatique, mais également favoriser la biodiversité sur le territoire* ». « *Les essences retenues pour cette plantation seront résistantes au réchauffement climatique*, poursuit la commune ignymontaine. *Ce secteur a déjà connu des travaux de réaménagement fin 2023, concernant la réhabilitation de la piste cyclable,* précise la mairie. *Les arbres situés aux abords des passages piétons feront de l'ombre sur le sol. Bien plus que des travaux d'amélioration du cadre de vie, ce sont des aménagements qui adaptent la ville nouvelle aux enjeux environnementaux contemporains.* » Les travaux devraient durer jusqu'au 15 mars prochain.

Cette démarche vient en complément de la décision de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines d'implanter des arbres marqueurs du territoire, en provenance d'une pépinière de Chevreuse. 12 essences remarquables s'épanouiront donc chaque année à travers le territoire. La ville de Montigny-le-Bretonneux a ainsi profité de la plantation de son premier arbre remarquable le mois dernier dans le parc Érasme, un platane d'Orient. Le plan arbre de l'agglomération s'échelonne sur 5 ans. De nouvelles essences seront donc plantées cette année pour venir enrichir la collection déjà existante en cours de recensement.

Avec son territoire fortement naturel (plus de 60 % des espaces), l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines souhaite de cette façon contribuer à laisser un héritage vert aux futures générations dans un contexte de prise de conscience des nouveaux enjeux environnementaux de lutte contre le réchauffement climatique et la pollution de l'air. Une démarche qui s'inscrit dans la lignée de celles entreprises par les communes du territoire. ■

COIGNIÈRES

## Coignières 1re des petites villes « *où il fait bon vivre* » dans les Yvelines

**La commune de Coignières est pour la 2e année de suite en tête du classement au niveau départemental.**

La ville de Coignières poursuit son évolution et ses aménagements pour améliorer son cadre de vie. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que ses efforts viennent d'être récompensés. La commune est une nouvelle fois sur le podium du classement annuel des villes et villages où il fait bon vivre, catégorie 3 500 à 5 000 habitants, et pas à n'importe quelle place. Pour la 2e année de suite, Coignières est arrivée en 1re position du palmarès pour les communes yvelinoises. Ce classement se déroule chaque année et il répertorie les 34 808 communes de France métropolitaine. Il est établi selon 205 critères objectifs, répartis en 11 catégories (qualité de vie, sécurité, santé, transports, commerces et services, éducation, protection de l'environnement, finances et impôts locaux, sports et loisirs, solidarité, attractivité immobilière) et provient d'organismes officiels comme l'Insee, le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Transition écologique, l'Arcep et Copernicus.

## ■ EN BREF

PLAISIR

# Un nouveau pôle ophtalmologique à l'Aqueduc

**Le centre médical de l'Aqueduc, récemment refait à neuf, accueille un pôle ophtalmologique.**

Le centre médical de l'Aqueduc, qui vient d'être entièrement refait, accueille désormais également un pôle ophtalmologique. Il complète ainsi l'équipe multidisciplinaire de médecins, pédiatres, ORL, gynécologue, ophtalmologue, infirmières…

### Six ophtalmologistes

Six ophtalmologistes ont donc décidé de se regrouper et de s'installer à Plaisir, au sein de ce centre situé place Madeleine Brès. Ils réaliseront l'activité médico-chirurgicale courante diagnostique et thérapeutique : urgences, consultations médicales, ophtalmo-pédiatrie, imagerie, lasers, injections chirurgies ophtalmologiques…

Répartie sur 400 m² et sur deux étages, la partie ophtalmologique comprend des salles d'examen, des salles d'imagerie, des salles de laser, et une salle de bloc opératoire pour les injections. Ce nouveau pôle devrait permettre un accès aux soins pour tous et la réduction des délais de consultations ophtalmologiques.

LA GAZETTE DE SQY

**Le pôle ophtalmologique complète ainsi l'équipe multidisciplinaire de médecins, pédiatres, ORL, gynécologue, ophtalmologue, infirmières, déjà présents au sein du centre.**

Concernant les urgences, elles seront prises sans rendez-vous aux horaires d'ouverture. Les rendez-vous sur Doctolib sont d'ores et déjà ouverts. Renseignements sur poleophtalmologique.fr ou au 01 30 55 55 55. ■

## ■ EN BREF

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

# Inscrivez-vous aux visites des sites olympiques

**Saint-Quentin-en-Yvelines vous donne la possibilité d'entrer dans les coulisses de ces sites de compétitions, en avant-première.**

En cette année olympique et paralympique, le Vélodrome national et le Golf national de Saint-Quentin-en-Yvelines accueilleront plusieurs compétitions lors des JOP de Paris 2024. À cette occasion, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a décidé de vous donner la possibilité de visiter les coulisses de ces sites.

### *Ces visites sont entièrement gratuites*

Ces visites, entièrement gratuites, sont ouvertes à tous. Siège de la Fédération française de cyclisme, le Vélodrome national (accessible pour les PMR) livre ses coulisses et ses secrets (durée de la visite : 1 h). Le Golf national est lui l'équipement phare de la Fédération française de golf, théâtre des plus grandes compétitions telles que la Ryder cup ou l'Open de France. Cette visite itinérante dure 2 h (elle pourrait être annulée en cas de mauvais temps).Pour permettre à un maximum de personnes de profiter de ces visites, SQY privilégie les inscriptions pour un seul site. L'accès au second site s'effectuera en fonction des disponibilités. Des créneaux doivent être ouverts au printemps. Renseignements sur sqyetlesjeux.fr. ■

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

**Le Vélodrome national livre ses coulisses et ses secrets.**

# 176 000 TONNES

c'est la quantité de déchets triés chaque année dans l'ensemble des centres de tri que nous exploitons dans les Yvelines.

Tri des emballages

## 51 000 Tonnes

**ISSUES DES COLLECTES SÉLECTIVES**

Tri des déchets industriels

## 125 000 Tonnes

**ISSUES DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE**

@Sepur

Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires

@Groupe_Sepur

# FAITS DIVERS SÉCURITÉ

▶ PIERRE PONLEVÉ

## Plaisir
### Un adolescent agresse le passager d'un bus avec un marteau brise-vitre

Un différend a éclaté dans un bus qui circulait à Plaisir, vers 19 h, dans la soirée du vendredi 9 février. Un adolescent âgé de 17 ans a violemment agressé avec une arme, en l'occurrence un marteau brise-vitre, un passager du bus dans lequel il se trouvait. Cette agression ne serait pas liée à un règlement de compte entre bandes rivales. La victime, touchée à la tête, s'en sort avec une plaie de 1 cm à l'arrière du crâne. Elle a été transportée à l'hôpital par les sapeurs pompiers pour réaliser des points de suture ainsi que des examens complémentaires. L'agresseur, qui a essayé de s'enfuir, a été interpellé par la Police nationale à l'arrêt de bus du Valibout. Il a été placé en garde à vue. ■

## Yvelines
# Un homme atteint de schizophrénie a subi une castration chimique durant sept années

**Une femme a entrepris de tout faire pour aider son frère atteint de schizophrénie, qui a subi une castration chimique pendant sept ans. Un procédé qu'elle juge illégal.**

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**L'homme a effectué plusieurs séjours dans différents hôpitaux des Yvelines. Il a notamment fréquenté l'hôpital de Plaisir.**

Une femme, résidant des les Yvelines, mène un combat pour aider son frère atteint de schizophrénie. Durant sept ans, il a subi une castration chimique, un procédé dénoncé par sa sœur, qui le juge illégal. « *Je ne sais pas combien de temps ça prendra ni quand je vais y arriver, mais je vais réussir* », a-t-elle indiqué à nos confrères de *78actu*.

Mais, avant de réussir, un long parcours judiciaire l'attend. Pour cela, elle n'hésite pas à consulter des centaines d'ouvrages et d'articles de loi. Il faut remonter dans le temps pour comprendre ce qui est arrivé [à son frère], aujourd'hui âgé de 58 ans. « *En 1989, mon frère a été reconnu adulte handicapé avec un taux d'incapacité de 80 %. Il souffre de schizophrénie dystymique, affectant fortement son humeur* », ajoute-t-elle à *78actu*.

**Ni son tuteur ni sa famille ont été mis au courant de la castration chimique**

En 2010, son frère, toujours malade, est placé sous tutelle, car son état nécessite des hospitalisations, qui se dérouleront au centre hospitalier de Versailles, mais également à Plaisir et à Rambouillet. « *Lors de l'un de ses séjours à l'hôpital, durant l'année 2010, [son frère] est mis en cause par trois pensionnaires pour des faits de viols* », poursuit *78actu*. Mais, des années plus tard, en 2016, une ordonnance de non-lieu est prononcée par le tribunal qui juge que « *les charges sont insuffisantes* ».

Le 6 avril 2011, son frère avait signé « *un consentement à l'hormonothérapie par androcur* », autrement dit, une castration chimique, proposée par un de ses médecins, alors que personne ne semble avoir été mis au courant. « *Ni la famille ni même le tuteur légal puisque sa signature est absente du consentement* », écrit *78actu*.

« *Ce médecin… Qu'en a-t-il fait du tuteur ? Je vais vous le dire : il l'a carrément mis à la poubelle… Mon frère s'est retrouvé jugé et condamné alors qu'un non-lieu a été prononcé plus tard ! À quoi ça sert de mettre une protection juridique à quelqu'un de malade si ce n'est pas utilisé ? Et en plus, ils se sont immiscés dans l'enquête et ont, à mon sens, violé le secret médical* », a expliqué sa sœur révoltée, documents à l'en-tête de l'hôpital à l'appui.

S'ensuit une longue bataille entre cette femme et les médecins qui suivent son frère. Aujourd'hui son frère a stoppé son traitement. « *Il nous a dit qu'il n'en voulait pas depuis toujours. Je pense qu'il a été manipulé par une équipe dans laquelle il avait confiance dans une période de grande vulnérabilité* », assure sa sœur à *78actu*.

Actuellement le dossier est entre les mains de la justice chargée d'instruire l'affaire. Une plainte avec constitution de partie civile a été déposée. ■

## Saint-Quentin-en-Yvelines
# Le jeune homme qui avait provoqué une course-poursuite refait parler de lui

**Un jeune homme âgé de 19 ans, connu pour de nombreux faits par la justice, a été arrêté une nouvelle fois par la police. Jugé pour une nouvelle affaire, il restera en prison jusqu'en 2027.**

Un jeune homme, âgé de 19 ans, dont nous avons déjà évoqué le parcours de vie difficile, a refait parler de lui. En quelques mois, il a commis plusieurs actes de délinquance, comme cette folle course-poursuite le 22 octobre dernier avec les forces de l'ordre, commencée à Guyancourt et qui s'est terminée à Châteaufort, une petite commune des Yvelines située à la limite de l'Essonne. Il avait été arrêté par des policiers qui avaient dû utiliser leur arme de service pour stopper sa course folle car, acculé dans une impasse, il leur avait foncé dessus (lire notre édition du 31 octobre 2023).

Récidiviste, il est passé pour la troisième fois en quelques mois, devant le tribunal judiciaire de Versailles le jeudi 8 février. Cette fois-ci, il comparaissait devant la justice pour le vol d'une Peugeot 308 à Guyancourt.

« *Ses empreintes génétiques ont été retrouvées un peu partout au milieu d'un véritable bazar personnel. Des bouteilles vides, des téléphones, des outils, des vêtements, des restes de nourriture… Tout cela atteste qu'il a vécu dans le véhicule* », précise un article de *78actu*.

**Il s'en ai pris verbalement à une gendarme lors de sa garde à vue**

Face au tribunal, l'homme a indiqué avoir « *acheté la voiture 1 000 euros en espèces via Telegram. Je ne savais pas qu'elle était volée. Ça m'arrive de la louer 100 euros par jour à qui veut.* » Mais ce qui indigne le plus les juges, c'est son attitude lors de sa garde à vue effectuée la veille de son énième passage au tribunal, le mercredi 7 février, à la gendarmerie de Magny-les-Hameaux.

En effet, le gardé à vue, durant sept longues minutes, a insulté et menacé une gendarme enceinte de quelques mois. Tout a été enregistré. En résulte un rapport de trois pages glissées dans son dossier judiciaire. « *Je vais te mettre deux coups de lame dans la gorge […]. Je vais te mettre sur le trottoir et me faire de l'argent pendant que je m'occuperai de ta mère* », sont des exemples des obscénités prononcées par le prévenu lors de sa garde à vue.

Face à ce torrent de haine, la gendarme était parvenue à garder son calme. « *Tout cela est toujours très inquiétant pour une maman. Moi, je ne lui ai jamais manqué de respect* », a témoigné la gendarme lors du procès.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**Le tribunal judiciaire de Versailles a une nouvelle fois jugé un prévenu qu'il connaît bien.**

Pour justifier son attitude exécrable envers cette gendarme, il a avancé : « *En fait, c'est parce que je me suis cassé l'orteil en tapant dans la porte de la cellule. Ça m'a trop énervé. Ouais… J'ai dit des trucs pas gentils, mais pas tant que ça. Jamais je ne comptais mettre tout ça à exécution. J'avais mal au pied et je voulais voir un médecin qui ne venait pas* », rapporte *78actu*.

Pour la procureure de la République, il n'y a « *aucune prise de conscience ni aucun recul* », du jeune homme sur son attitude. Elle a donc demandé neuf mois d'incarcération accompagnés de neuf mois de révocation de sursis. Finalement, le jeune homme a écopé de 12 mois avec maintien en détention. Il sortira donc de détention en 2027. ■

LES RÉSIDENCES
YVELINES ESSONNE

Résidence manager sur place

Entretien et rénovation réguliers et programmés

Logements connectés

Proximité commerces et équipements publics

Parties communes soignées

Sécurité financière

www.lesresidences.fr

09 69 370 370

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

## Rugby
# Plaisir étrille la lanterne rouge

**Les Plaisirois ont largement disposé du dernier de la poule, Plouzané, le 11 février lors de la 15e journée de Fédérale 2, s'imposant 47-3 avec le bonus offensif. Mais le contenu est loin de satisfaire leur entraîneur.**

Un festival, mais aussi quelques interrogations. Dans son stade Robert Barran, le Plaisir rugby club (PRC) n'a fait qu'une bouchée du dernier de la poule, Plouzané, le 11 février lors de la 15e journée de Fédérale 2. Une très large victoire 47 à 3, avec sept essais inscrits et donc le bonus offensif. Mais le contenu produit par les joueurs plaisirois ne satisfait pas leur entraîneur, Sébastien Roncalli.

*« On a vraiment été très mauvais sur les conquêtes en touche tout le match. Il y a eu peut-être quatre bonnes touches, tout le reste c'est catastrophique. C'est rageant car on y passe quand même du temps. Donc c'est quand même contrariant, et on a laissé quand même beaucoup de ballons dans le match, on a rendu beaucoup de munitions à nos adversaires sur des maladresses »*, regrette le technicien, rappelant aussi que *« ça craque beaucoup à la fin »* du côté de l'adversaire (sur les sept essais, trois ont été inscrits dans les cinq dernières minutes).

LA GAZETTE DE SQY

**Les Plaisirois se congratulent ici après leur avant-dernier essai, inscrit à la 78e minutes. Au total, ils sont allés sept fois en terre promise durant la partie.**

Plaisir a donc fini fort, mais entamé de belle manière la rencontre aussi, avec deux essais transformés en 11 minutes, contre une pénalité pour les visiteurs (les seuls points de Plouzané durant le match). Puis, plus rien pour venir garnir le tableau d'affichage, jusqu'à un nouvel essai plaisirois juste avant la mi-temps, signé du 3e ligne Nils Carreno, qui ira trois fois dans l'en-but adverse lors de cette partie.

Le score était de 21-3 à la pause. Plaisir inscrira quatre nouveaux essais au retour des vestiaires, pour un large succès bonifié lui permettant de rester 2e de sa poule de 12 équipes, à égalité avec Orsay, et à trois points du leader, Saint-Malo. Il faudra réaliser la même bonne opération comptable lors du prochain match, le 18 février à Amiens, l'avant-dernier de la poule, que le PRC avait surclassé au match aller en s'imposant 54-3. *« [On devra] essayer de faire la même perf qu'on avait faite sur l'aller »*, déclare Sébastien Roncalli, déplorant toutefois l'impossibilité de disputer le derby yvelinois face à Versailles, initialement programmé le 21 janvier dernier et qui avait été reporté en raison des intempéries.

> ***« Le minimum a été fait, mais, dans le contenu, il y a beaucoup de choses à revoir »***

*« On a perdu des points, puisqu'il y a un match qu'on ne peut pas jouer, et la FFR, dans le règlement, partage les points. Il n'y a qu'une seule date de repli et il y a eu deux matchs pour nous de pas joués. Donc il y en a un, face à Versailles, ce sera du partage de points. Ça fausse quand même sportivement les choses,* estime le coach plaisirois. De quoi donner encore plus d'importance aux prochains matchs. Après Amiens, Plaisir ira à Maisons-Laffitte, 7e au classement, le 3 mars, puis accueillera Gennevilliers, 5e, le 10 mars. Des rencontres qu'il faudra gagner sur un large score et avec le bonus, avant d'aborder les confrontations face aux équipes du haut du tableau. Notamment le déplacement à Orsay le 24 mars, puis la réception du leader, Saint-Malo, le 31 mars. Deux matchs au sommet qui se profilent déjà et lors desquels il faudra bien sûr gommer les lacunes affichées dans le contenu dimanche face à Plouzané.

*« C'est sûr que ce n'est jamais rassurant, notamment face au dernier, on espère être plus maîtrisants dans ce qu'on propose, et pour le coup, on s'est plutôt mis à leur niveau, ce qui est dommage,* concède Sébastien Roncalli. *Mais on a quand même su le faire par certains coups, on a pu faire les choses correctement et marquer des beaux essais. Le minimum a été fait, mais dans le contenu, il y a beaucoup de choses à revoir. »* Une exigence de l'entraîneur à la hauteur des ambitions du club, dont l'objectif est de terminer la saison régulière à une des deux premières places, et ainsi se qualifier directement pour les 16es de finale. ■

## Football Trappes s'enfonce à Mantes

**L'ES Trappes s'est inclinée sur le terrain de la réserve du FC Mantois (4-2), le 11 février lors de la 13e journée du championnat de R2.**

Début d'année 2024 difficile pour l'ES Trappes. Le club s'est nettement incliné chez la réserve du FC Mantois (4-2), le 11 février lors de la 13e journée du championnat de R2. Les Trappistes, qui n'ont toujours pas gagné en 2024, restent sur cinq matchs de suite sans succès (dont trois défaites). Ils n'ont plus goûté à la victoire depuis le 26 novembre. Ils sont 8es de leur poule, comportant 11 équipes, et donc pour l'instant dans les clous de leur objectif de la saison, le maintien, avec quatre points d'avance sur le 9e, Montfermeil, et un match en moins. Pour rappel, seuls les 1ers de chaque poule montent en R1, tandis que les deux derniers, et éventuellement les moins bons 9es, descendent en R3. Le prochain rendez-vous, le 3 mars à domicile face à l'avant-dernier, Suresnes, s'annonce crucial, tandis que le suivant, une semaine plus tard contre le 3e, Saint-Leu, risque de ne pas être aisé. ■

## Sports insolites Un Open national de boccia à Voisins-le-Bretonneux cette semaine

Le centre sportif Les Pyramides, à Voisins-le-Bretonneux, accueille du 14 au 17 février un Open national de boccia. Organisé par la Fédération française handisport, il sera l'occasion pour de nombreux spectateurs de venir encourager les participants et de découvrir le boccia. S'apparentant à la pétanque, cette discipline paralympique est un *« sport d'opposition de balles mixte, pratiqué en individuel ou par équipe »* et *« joué avec des balles en cuir »*, explique la Fédération française handisport sur son site internet. L'objectif étant de marquer plus de points que son adversaire, sur quatre manches en un temps limité. La compétition est ouverte de 9 h à 17 h, l'entrée libre. Renseignements au 01 30 44 01 80 et sur boccia.handisport.org. ■

## Handball Les Ignymontaines soufflent un peu

**L'AS Montigny-le-Bretonneux s'est imposée à Taissy (23-21), le 10 février lors de la 15e journée de N2, mettant fin à une série de 4 défaites de suite, mais reste potentiellement relégable.**

En plein cauchemar avec une série de 4 défaites de rang et l'absence de leur entraîneur Didier Creuzot-Mausoléo pour raisons de santé, les handballeuses de l'AS Montigny-le-Bretonneux se sont quelque peu rassurées en l'emportant chez un concurrent direct pour le maintien, Taissy (23-21), le 10 février lors de la 15e journée de N2. *« J'espère qu'elles ont peur de descendre, que ça va les rebooster. […] Il faut qu'on se débloque »*, nous confiait le président du club, Philippe Agostini, en appelant à une révolte de ses joueuses, après le précédent match, perdu contre Harnes, le 20 janvier.

> **Presque jamais menées du match mais en souffrance jusqu'au bout**

Visiblement, il a été entendu, mais ce ne fut pas simple. Pratiquement jamais menées du match, les Ignymontaines se sont néanmoins fait peur jusqu'au bout, alors qu'elles avaient pris le large à plusieurs reprises dans la rencontre. Mais elles ont finalement eu le dernier mot, dans le sillage d'une Maeva Grossard adroite et prolifique (6 buts en 8 tirs, meilleure marqueuse du match). Cette victoire de 2 buts fait du bien, mais elle est loin de régler la situation au classement. L'ASMB est toujours 9e de sa poule de 12 équipes, avec 2 points d'avance sur son adversaire du jour, et donc potentiellement relégable, puisque les trois derniers mais aussi les moins bons 9es descendent. ■

## Basket Trappes s'incline de 13 points chez le 6e

**Les Trappistes se sont inclinés à Bihorel (103-90), le 10 février lors de la 17e journée de N3 masculine, et ne comptent que deux points d'avance sur la zone de relégation.**

En déplacement sur le parquet de Bihorel, l'ESC Trappes Saint-Quentin-en-Yvelines (ESCTSQY) s'est inclinée (103-90), le 10 février lors de la 17e journée de N3 masculine. Deuxième défaite de suite pour les basketteurs trappistes, qui se voient ainsi freinés dans leur remontée au classement, enclenchée après un début de saison très compliqué. Mais cette série négative les fait chuter à la 9e place de leur poule de 14 équipes, avec seulement deux points d'avance sur la zone rouge, alors qu'ils étaient entrés dans le top 5 après leur dernière victoire en date, le 27 janvier à Chatou. Et ils seront condamnés à l'exploit pour casser au plus vite cette spirale, puisqu'ils se rendent chez le leader, Saint-Thomas Le Havre, le 24 février. Pour rappel, les 1ers de poule montent en N2 tandis que les quatre derniers sont relégués. ■

# À ÉLANCOURT, DÉCOUVREZ LA RÉSIDENCE « L'ÉCLAT »

Appartements d'exception du studio au
5 pièces duplex et maisons de 3 et 4 chambres.

L'accord parfait entre élégance architecturale
et exigence environnementale.

UNE CO-PROMOTION

COGEDIM

POLYCITÉS

01 76 499 499 | **cogedim.com**

APPEL NON SURTAXÉ

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET : 054500814 00063. POLYCITÉS, SAS au capital de 1 000 000 € - RCS PARIS N°525 268 967 - SIRET N°525268967 00045. Domiciliée : 31-35 rue Froidevaux - 75014 Paris. Document non contractuel. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations : LANCTUIT ARCHITECTES. Perspectiviste : Illusio. Les appartements et maisons sont vendus et livrés non aménagés et non meublés. **OSWALD**ORB. 12/2023.

# CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

## Guyancourt Dernières semaines pour s'inscrire au concours ArTalents

Les inscriptions à ArTalents, c'est maintenant. Jusqu'au 1er mars, plus exactement, il est possible de s'inscrire à ce concours d'arts visuels organisé chaque année par la ville de Guyancourt. Gratuit et ouvert à tous les artistes (peintres, graveurs, photographes, sculpteurs, dessinateurs, artistes numériques...), il se déroulera du 13 avril au 12 mai à la salle d'exposition située dans la maison de quartier Monod. Les artistes souhaitant postuler ont jusqu'au 1er mars minuit pour le faire. Trois œuvres au maximum sont autorisées par personne. Modalités d'inscription sur ville-guyancourt.fr. Renseignements et dépôt des candidatures auprès du service des arts visuels de la ville de Guyancourt, au 01 30 44 50 80 ou à l'adresse action.culturelle@ville-guyancourt.fr. ■

## Plaisir Des animaux de la jungle et de la savane reproduits à taille réelle dans la galerie d'Auchan

**Jusqu'au 24 février, le centre commercial Aushopping Grand Plaisir accueille l'exposition Jungle savana park, avec notamment des maquettes à taille réelle, certaines animées, d'animaux exotiques.**

Après celle sur les dinosaures, la galerie d'Auchan Plaisir accueille, jusqu'au 24 février, une exposition de maquettes d'animaux de la jungle et de la savane à taille réelle, certains animés. Une exposition intitulée Jungle savana park, se voulant « *immersive* », indique le centre commercial Aushopping Grand Plaisir dans un communiqué. « *Les visiteurs seront tout d'abord invités à se munir de la carte du "Jungle savana park" disponible en libre-service dans la galerie commerciale. Puis, ils pourront partir à la découverte d'une exposition pédagogique gratuite qui leur permettra de plonger au cœur de la jungle et de la savane* », détaille le communiqué.

DR

**Les visiteurs « *pourront partir à la découverte d'une exposition pédagogique gratuite qui leur permettra de plonger au cœur de la jungle et de la savane* », indique le centre commercial.**

Différents ateliers gratuits sont proposés dans le cadre de cette exposition. Les 17 et 24 février, de 11 h à 13 h puis de 15 h à 18 h (décoration de masques d'animaux) et les 14 et 21 février aux mêmes heures (fabrication d'un petit singe articulé en carton). Un espace « selfie chimpanzé » est également présent (le public pourra y retrouver une mascotte orang-outan le 24 février entre 11 h et 18 h). Et ce n'est pas tout, pour prolonger l'expérience, mais cette fois auprès de vrais animaux, Aushopping organise un jeu permettant de gagner des packs cadeau Zoo Safari de Thoiry. Détails sur plaisir.aushopping.com/fr. ■

## Guyancourt Une exposition de photos de Venise la nuit

**Jusqu'au 25 février, se tient à la salle d'exposition de la maison de quartier Monod l'exposition Laguna oscura, du photographe Stanley Leroux.**

Dernière quinzaine pour l'exposition Laguna oscura. Jusqu'au 25 février, Guyancourt accueille, dans sa salle d'exposition située dans la maison de quartier Monod, une exposition présentant entre autres des photos de Stanley Leroux.

**L' illustratrice Anne-Cécile Boutard présente elle sa série de dessins Mina Charleston**

L'artiste, ayant déjà exposé dans la commune, lauréat de plusieurs prix photographiques, a souhaité ici mettre en avant des clichés d'une ville, et pas n'importe laquelle : Venise. Mais « *une Venise mystérieuse, résolument nature* », indique le site internet de Guyancourt. « *À la faveur d'un contexte sanitaire et énergétique hors-norme, la ville de Venise a retrouvé sa voûte céleste. Depuis 2020, Stanley Leroux a entrepris d'arpenter la cité de nuit, en quête d'un ciel étoilé si rare en milieu urbain. À la recherche d'un ciel le plus pur possible [...], sa quête stellaire l'éloigne petit à petit du cœur de la cité. Loin de l'agitation et de la foule, la Sérénissime dévoile alors un monde insoupçonné, résolument tourné vers la nature* », détaille la municipalité guyancourtoise. À noter que pour cette exposition Stanley Leroux a invité l'illustratrice Anne-Cécile Boutard, qui présente sa série inédite de dessins intitulée Mina Charleston, à la recherche de la Voie lactée. Renseignements à action.culturelle@ville-guyancourt ou au 01 30 44 50 80. ■

## Les Clayes-sous-Bois Des places de cinéma à tarif réduit toute la saison

Bonne nouvelle pour les Clétiens cinéphiles. L'espace Philippe Noiret, aux Clayes-sous-Bois, propose toute l'année ses places de cinéma au tarif de 4,30 euros, contre 6 euros habituellement en plein tarif. Pour rappel, le cinéma est ouvert les lundis, mardis, jeudis, vendredis et dimanches de 13 h 30 à 21 h, et les mercredis et samedis de 9 h à 21 h. Renseignements au 01 30 79 38 96 et à l'adresse espacenoiret@lesclayessousbois.fr. ■

La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines
Hebdomadaire gratuit d'informations locales

offrez une meilleure visibilité à votre marque

▶ DÉCOUVREZ NOS PAGES
ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr - La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux

SQY

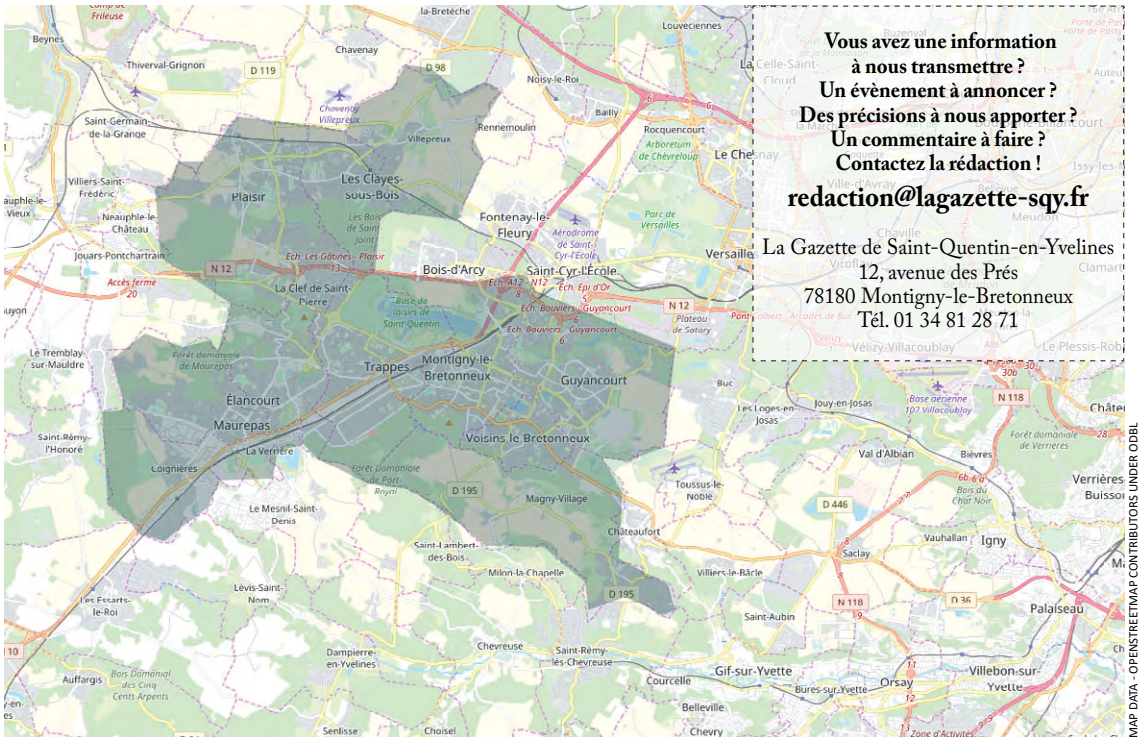


MAP DATA - OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS UNDER ODBL

La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines

**Rédacteur en chef adjoint :**
Alexis Cimolino
*alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr*

**Actualités, sport, culture :**
Alexis Cimolino
*alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr*

**Actualités, faits divers :**
Pierre Ponlevé
*pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr*

**Directeur de la publication, éditeur et rédacteur en chef :**
Lahbib Eddaouidi
*le@lagazette-yvelines.fr*

**Publicité :**
Lahbib Eddaouidi
*pub@lagazette-sqy.fr*

**Conception graphique :**
Mélanie Carvalho
*melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr*

**Imprimeur :** Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 02-2024
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

*Ne pas jeter sur la voie publique.*

# JEUX

## SUDOKU : niveau facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 8 | 4 | | 6 | | 2 | 5 | |
| | | 1 | | 4 | 5 | 8 | 9 | 3 |
| 3 | 9 | | | 1 | 2 | | | 7 |
| | | | | 5 | 8 | 1 | 4 | |
| | 3 | 2 | | | 4 | | 8 | 5 |
| 4 | 5 | 8 | | 7 | | 9 | | 6 |
| | 7 | 6 | 5 | | 9 | 3 | 1 | |
| 5 | | | | | 7 | 6 | | 8 |
| 8 | 4 | | | | 6 | | 7 | 9 |

## SUDOKU : niveau difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | | | | | | | |
| | | 8 | | 5 | | | 6 | |
| | 7 | 3 | | 8 | | | | 5 |
| | | 2 | | 7 | | | | |
| | | 4 | | 9 | 3 | 5 | | 1 |
| | 6 | | | 4 | | | 3 | |
| | | | 3 | 2 | | 4 | | 6 |
| 4 | 3 | | | | | | | |
| 6 | | 7 | | | | 9 | 5 | |

**Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°252 du 6 février 2024 :**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 6 | 8 | 9 | 1 | 3 | 4 | 7 | 2 |
| 7 | 4 | 2 | 5 | 6 | 8 | 1 | 3 | 9 |
| 3 | 9 | 1 | 4 | 2 | 7 | 8 | 6 | 5 |
| 2 | 3 | 4 | 7 | 9 | 6 | 5 | 1 | 8 |
| 6 | 8 | 5 | 1 | 3 | 4 | 2 | 9 | 7 |
| 1 | 7 | 9 | 2 | 8 | 5 | 3 | 4 | 6 |
| 4 | 2 | 7 | 3 | 5 | 9 | 6 | 8 | 1 |
| 8 | 1 | 3 | 6 | 7 | 2 | 9 | 5 | 4 |
| 9 | 5 | 6 | 8 | 4 | 1 | 7 | 2 | 3 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 4 | 9 | 5 | 7 | 6 | 8 | 2 | 1 |
| 2 | 1 | 5 | 8 | 9 | 3 | 6 | 4 | 7 |
| 8 | 7 | 6 | 2 | 4 | 1 | 5 | 3 | 9 |
| 9 | 8 | 4 | 6 | 5 | 2 | 7 | 1 | 3 |
| 5 | 3 | 7 | 1 | 8 | 9 | 4 | 6 | 2 |
| 6 | 2 | 1 | 7 | 3 | 4 | 9 | 8 | 5 |
| 4 | 5 | 2 | 9 | 1 | 8 | 3 | 7 | 6 |
| 7 | 6 | 3 | 4 | 2 | 5 | 1 | 9 | 8 |
| 1 | 9 | 8 | 3 | 6 | 7 | 2 | 5 | 4 |

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

SQY

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

SAINT QUENTIN EN YVELINES

Terre d'innovations

# Médiathèques

LE RÉSEAU

# Résidence d'écriture

Janvier à Juin 2024

Concert
Rencontres
Ateliers

## Valentine GOBY

Programme sur :
e-mediatheque.sqy.fr

LE PRISME

ELANCOURT

SQY - Direction de la communication - Création graphique : C. Botelle. Illustrations : © Shutterstock.